



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Caen, le 26 septembre 2018

Anne CHARRIERAS et Rachel MASSOT  
Inspectrices de l'Éducation nationale  
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

A

Mesdames et messieurs les professeurs de SBSSA  
S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2018

Mesdames, messieurs,

Nous tenons à vous souhaiter une excellente année scolaire et nous adressons la bienvenue à tous les professeurs nouvellement nommés dans l'académie.

Nos vœux de réussite accompagnent les professeurs stagiaires que nous félicitons.

Nous tenons à vous remercier pour votre investissement au quotidien au service de la réussite des élèves et pour votre implication dans les multiples missions au sein de l'institution et notamment dans le déroulement des examens et concours.

Nous souhaitons porter à votre connaissance des éléments qui concernent non seulement le secteur SBSSA, mais aussi la réforme territoriale des académies de Caen et de Rouen.

➤ **La réforme territoriale** qui a modifié le périmètre et les compétences conduit aujourd'hui à une évolution de la carte des académies. L'émergence d'une académie normande unique doit constituer pour nous tous une opportunité pour nourrir la réflexion pédagogique. La région académique Normandie expérimente déjà une nouvelle organisation territoriale avec un recteur unique depuis novembre 2017 et des rapprochements sont engagés dans divers champs de compétences qui touchent à la pédagogie, tels que l'action culturelle, les relations internationales, le numérique.

Les collègues d'inspecteurs des deux académies vont désormais accentuer leur coopération, ce qui doit permettre de mutualiser les expertises au service d'un accompagnement pédagogique qui ne s'éloigne pas du terrain. C'est en effet dans les établissements, dans les classes, que s'accomplit le travail que vous menez au service de la réussite des élèves. La dynamique de réflexion commune dans laquelle s'engagent les corps d'inspection vise d'abord à mieux répondre à vos besoins d'accompagnement professionnel, notamment par la formation.

Mieux agir ensemble, c'est aussi se donner un projet commun à partir d'un diagnostic partagé. Les territoires ne sont pas homogènes, et cela à toutes les échelles, mais quelques invariants se dégagent (fragilité récurrente d'une partie des élèves, moindre orientation vers le supérieur, mobilité des élèves restreinte...) sur lesquels il nous faut poursuivre nos efforts. L'année scolaire

Rectorat

Inspecteur  
d'Académie  
IEN – ET/EG

Affaire suivie par  
Anne CHARRIERAS  
Rachel MASSOT  
IEN SBSSA

Téléphone  
02 31 30 15 35

Courriel  
anne.charrieras  
@ac-caen.fr  
rachel.massot  
@ac-caen.fr

168, rue Caponière  
BP 46184  
14061 Caen Cedex

[www.ac-caen.fr](http://www.ac-caen.fr)



2/3

2018/2019 sera ainsi le temps de l'écriture du projet académique normand. Une écriture qui sera participative et à laquelle vous aurez tous la possibilité de contribuer via l'espace numérique dédié entre le 17 septembre et le 10 décembre 2018 (une information a été faite en direction des établissements le 17 septembre). Cet espace numérique restera ouvert tout le temps de la mise en œuvre du projet et permettra la mise en valeur de toutes les réussites qui résultent de votre action quotidienne en direction des élèves.

➤ **Pour le secteur SBSSA**, cette rentrée 2018 est marquée par le départ de madame Joëlle MORVAN qui a fait valoir ses droits à la retraite et à qui nous souhaitons d'en profiter pleinement. C'est madame Rachel MASSOT qui lui succède et qui poursuivra au côté de madame Anne CHARRIERAS le travail engagé.

#### Le secteur sanitaire et social

La première session du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) se déroulera en juin 2019.

#### Le secteur de l'hôtellerie restauration

La première session du CAP commercialisation et services en hôtel-café-restaurant (qui remplace les CAP restaurant, services en café-brasserie et services hôteliers) se tiendra également en 2019.

#### Le secteur de l'esthétique

La première session du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie (ECP) se déroulera en 2020.

Le nouveau CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie est mis en place à la rentrée ; la première session aura lieu en 2020.

#### Les élèves à besoin éducatif particulier

Nous vous encourageons à poursuivre votre réflexion pédagogique afin de permettre l'inclusion des élèves à besoin éducatif particulier dans les meilleures conditions et favoriser ainsi leur réussite. Le plan académique de formation (PAF) propose des actions de formation en faveur de la prise en charge de ce public, n'hésitez pas à en prendre connaissance et à vous y inscrire (jusqu'au 7 octobre). Nous attirons particulièrement votre attention sur la formation CAPPEI, inscrite également au PAF.

#### L'ouverture sur l'Europe

Comme l'an passé, nous vous invitons à vous impliquer dans des projets d'ouverture sur l'Europe, notamment les projets ERASMUS+ pour permettre aux élèves de réaliser des PFMP à l'étranger dans une perspective de réussite et d'insertion professionnelle.

#### Le site disciplinaire

Vous trouverez sur le site disciplinaire académique des documents relatifs aux différentes filières. Le site sera remanié cette année afin de le rendre plus dynamique et plus ergonomique. Nous espérons ce site plus attractif et souhaitons qu'un grand nombre d'entre vous se mobilise pour l'enrichir.

## La répartition des filières



Anne  
CHARRIERAS

Santé-social (CAP accompagnant éducatif petite enfance, CAP assistant technique en milieux familial et collectif ; MC Aide à domicile, BCP Services de proximité et vie locale, BCP Accompagnement Soins et Services à la Personne, BP Préparateur en Pharmacie, CAP Agent de prévention et de médiation, DE Aide-soignant, DE Accompagnant Educatif et Social, DE Auxiliaire de puériculture) ; Prévention santé environnement ; Sciences appliquées à l'hôtellerie, à l'alimentation et à la vente (MC vente de produits alimentaires et CAP employé de vente) ; SVT en 3PEP.

3/3

Rachel MASSOT

Hygiène-environnement (CAP Agent de propreté et d'hygiène, BCP Hygiène-propreté-stérilisation) ; Services aux collectivités (CAP Agent Polyvalent de Restauration) ; Soins personnels (coiffure, esthétique) ; BCP Bio industries de transformation ; Horticulture (EREA 50 et 14) ; SEGPA 14, 50, 61 (champs HAS et ERE) ; SVT en 3PEP.

Au-delà des visites dans les établissements, vous pouvez nous joindre via nos adresses de messagerie professionnelle ([anne.charrieras@ac-caen.fr](mailto:anne.charrieras@ac-caen.fr) / [rachel.massot@ac-caen.fr](mailto:rachel.massot@ac-caen.fr)), **sous-couvert de votre chef d'établissement** et si besoin en lien avec les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques que nous remercions également pour leur collaboration.

**Nous insistons sur le fait que la voie de communication via les chefs d'établissements doit être respectée du fait de son caractère institutionnel.**

Nous restons à votre écoute et souhaitons vous accompagner dans la mise en œuvre rigoureuse, bienveillante et innovante de votre enseignement, au service de la réussite de tous les élèves.

Anne CHARRIERAS & Rachel MASSOT